

**Les délégués du personnel : Donner aux élus les bases du fonctionnement de l'Instance**

Durée : 1 à 2 jours

Public : Elus DP ou DUP, managers, chefs d'Entreprise

Les DP :

Introduction sur les DP

Composition et attributions

Les missions

Le fonctionnement

La réunion

Le registre

Les documents utiles

Les consultations

Les délits d'entrave

Les autres missions : CE – CHSCT

Les bonnes pratiques

Travaux pratiques : Création d'une séquence de travail ordre du jour – Jeu de rôle et cas pratiques.

Module complémentaire :

Savoir lire le code du travail et les conventions collectives : 1 à 2 jours

Module de Droit Social : 2 à 3 jours